

# DEVENIR MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

---

## A- LA SELECTION :

### 1-PACES :

- C'est une 1ère Année Commune des Études de Santé (médecin, dentiste, sage-femme, pharmacien, masseur-kinésithérapeute).
- Durée : 1 an.
- C'est une année de sélection universitaire.
- C'est un concours, l'étudiant choisit sa formation en fonction de sa place.
- Tout cela se fait en Normandie à Rouen-Le Havre, et à Caen.
- Il y a 1000 places en PACES à Rouen-Le Havre, et 1000 à Caen. Il faut être dans les 400 premiers pour entrer en IFMK (cours le matin, travail personnel l'après-midi, il est conseillé d'avoir en plus un tutorat par la faculté ou une prépa par une école privée ).
- Cette année de PACES donne 60 crédits Européens (ects)
- 60% à 75% des étudiants en kiné choisissent cette voie : la PACES.

### 2-Après étude de dossier :

- Concerne 25 % à 40% des étudiants, ils entrent à l'IFMK (école de kiné) après étude de dossier :
- Soit après un L1 Staps (science et technique des activités physiques et sportives)
- Soit après un L1 SVT (Science et technologie de la santé à partir de septembre 2019)

## B- LA FORMATION A L'IFMK :

- Durée : 4 ans. La rentrée se fait la 1ère semaine de septembre
- Donne 240 ects (en tout 5 ans d'étude= niveau MASTER, mais pas encore reconnu à ce niveau en Europe, seulement au niveau bac + 4, la profession se bat pour cette reconnaissance ).
- La formation comprend 3450 heures de formation et 3200 heures de travail personnel , donc 6650 heures en tout.
- Stages : 470 heures :  
en 1ère année : 6 semaines en une fois.  
les années suivantes : 12 semaines en 2 fois.
- Il faut acquérir les 11 compétences du référentiel de formation, grâce aux cours et TD (formation académique) et grâce aux stages (formation clinique).

### LES 3 ECOLES NORMANDES :

- La Musse (Evreux) : 55 places /an (60% Paces, 20% L1 Staps, 20% L1 Svt)
- Rouen : 55 places / an (75% Paces , 25% L1 Staps et L1 Svt )
- Alençon : 90 places /an (60% Paces, 20% L1 Staps, 20% L1 Svt)

Coût Annuel pour les 3 écoles Normandes: 4700Euros (cours) + 184 Euros (inscription)  
+ 40 Euros (inscription)

## **RENSEIGNEMENTS – ADRESSES UTILES :**

- Adresse de l'IFMK de Rouen : 14 rue du Professeur Stewart 76042 Rouen,  
Tél : 02 32 88 56 18  
(Bâtiment ERFPS, en face du CHU, 4ème étage)
  - pour le PACES : dans les facultés.
  - site des étudiants kiné : [www.FNEK.fr](http://www.FNEK.fr)
  - site du CDO (conseil départemental de l'ordre des M-k :  
<https://seinemaritime.ordremk.fr>)

C'est une formation professionnalisante, c'est à dire que cela débouche sur un métier. Il n'y a pas de chômage, on manque de masseurs-kinésithérapeutes (85% sont libéraux, 25% salariés).

